

PROCES-VERBAL

SEANCE DU 5 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de SOUMANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr PARNIERE Jean-Claude, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29/05/2026

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 13 Pouvoirs : 2 Votants : 15

PRESENTS : PARNIERE Jean-Claude, WOUTERS Christian, TILLEUL Sandrine, BIESSE Pascal, PARIS Noël, MOUTAT-FAUDEMÉR Eliane, CONGNARD Sylviane, BOURDIER Anne-Marie, LETOURNEUX Philippe, BUTET Michel, LARPIN Nathalie, BÉDOUSSAC Claire, MICALLEF Théo.

Pouvoirs : Anne-Marie MOUSSON donne pouvoir à Jean-Claude PARNIERE
Florian LASKOWSKI donne pouvoir à Eliane MOUTAT

Mise aux voix du procès-verbal de la séance du 17 avril 2026

Il est adopté à l'unanimité.

Désignation du secrétaire de séance : Sandrine TILLEUL

Rappel de l'ordre du jour :

- Élection des délégués des communes pour les élections sénatoriales
- Construction annexe : choix des entreprises
- Amendes de police : choix des travaux
- Point sur les travaux
- Location du logement de la mairie
- Compte-rendu des différentes réunions
- Questions et informations diverses

DESIGNATION DES GRANDS ELECTEURS

M. le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales qui auront lieu en septembre 2026 ; M. le Maire fait savoir que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Mr le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM./Mmes PARIS Noël, MOUTAT-FAUDEMÉR Eliane, BÉDOUSSAC Claire, MICALLEF Théo.

La présidence du bureau est assurée par M. le maire, le secrétariat par Mme TILLEUL Sandrine.

Les candidatures enregistrées pour l'élection des délégués :

Après enregistrement des candidatures de MM. PARNIERE Jean-Claude, PARIS Noël, Mmes TILLEUL Sandrine, CONGNARD Sylviane, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Élection des délégués

Ont obtenu :

- M. PARNIERE Jean-Claude : 15 voix
- Mme TILLEUL Sandrine : 13 voix
- Mme CONGNARD Sylviane : 9 voix
- Mr PARIS Noël : 7 voix

M. PARNIERE Jean-Claude, Mmes TILLEUL Sandrine, CONGNARD Sylviane ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus au 1^{er} tour en qualité de délégués pour les élections sénatoriales et déclarent accepter leur mandat.

Les candidatures enregistrées pour l'élection des suppléants :

Après enregistrement des candidatures de MM. BIESSE Pascal, LETOURNEUX Philippe, Mme BÉDOUSSAC Claire, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Élection des suppléants

Ont obtenu :

- M. BIESSE Pascal : 15 voix
- Mme BÉDOUSSAC Claire : 14 voix
- Mr LETOURNEUX Philippe : 13 voix

M. BIESSE Pascal, Mme BÉDOUSSAC Claire, Mr LETOURNEUX Philippe ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus au 1^{er} tour en qualité de délégués pour les élections sénatoriales et déclarent accepter leur mandat.

Délibération n° 2026/22 portant sur l'élection des délégués et suppléants pour les sénatoriales 2026.

CONSTRUCTION ANNEXE atelier municipal

Mr Le Maire rappelle que ces travaux ont été retenus au titre de la subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 40 %.

Suite à l'obtention de cette subvention, il a été demandé aux artisans de réactualiser les devis reçus, il y a 2 ans ; à ce jour les nouveaux devis ne sont pas tous parvenus, de ce fait une prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 19 juin en vue de choisir les entreprises et pouvoir transmettre rapidement les informations attendues par le Préfecture.

AMENDES DE POLICE

Mr Le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée le courrier du Conseil Départemental concernant les amendes de police : un dossier de demande de subvention doit être constitué pour le 30 juin.

Les travaux qui pourraient être retenus sont le rechargement de la route du lotissement de l'Arboretum pour un montant de 18 139 € HT suivant le devis de l'entreprise COLAS et la mise en place d'un panneau STOP sur la sortie basse ; cette route est très endommagée et nécessite un rechargement complet, les travaux sont subventionnés à hauteur de 25 %.

Les membres présents autorisent Mr Le Maire à déposer un dossier de demande de subvention.

Délibération n° 2026/23 portant sur la demande de subvention des amendes de police.

TRAVAUX

Christian Wouters revient sur les points qui ont été vus lors de la réunion des commissions « voirie et travaux » et « environnement » et notamment :

- la Garde : installation d'une table pique-nique, réparation d'un pont ;
- Bellefaye : ré-empierrement du chemin communal sur environ 130 m ;
- Ecole : installation d'un rideau pare-soleil à la cantine → la commande a été passée auprès de l'entreprise Chagnon, emplacement déterminé pour l'implantation du préau ;
- arboretum : création de 2 zones végétalisées en prairie naturelle, installation d'une clôture autour du bac à sable, prévoir le nettoyage de la mare, remplacement des arbres morts et pose des pancartes descriptives ;
- Vestiaires stade : remplacement de la porte des toilettes suite à dégradation → des devis sont demandés.

Pascal Biesse informe l'Assemblée que l'achat de la tronçonneuse a été fait à Agri 23 à Gouzon pour un montant de 1 298.11 € TTC.

DEMANDE D'ACHAT DU BIEN DE SECTION à La Garde

Mr Le Maire informe l'Assemblée qu'il a reçu, accompagné de Pascal Biesse, Florian Picaud qui souhaite toujours acquérir un morceau du bien de section juxtaposant son habitation à La Garde et fait savoir que ce dernier accepte les dimensions proposées.

Après vote des membres présents, 13 oui, 2 abstentions, le principe de vente est accordé avec, au préalable, un vote des sectionnaires.

L'Assemblée décide que le terrain sera vendu 2 € le m².

Délibération n° 2026/24 portant sur la vente d'une partie du bien de section au village de La Garde au profit de Florian Picaud et Cynthia Couturier.

LOCATION DU LOGEMENT DE LA MAIRIE

Mr Le Maire informe l'Assemblée que Mme Elisabeth Chabannas quitte le logement de la mairie le 30 juin.

Mr Antoine MONTISCI de Boussac demande à le louer à compter du 1^{er} juillet.

L'Assemblée donne son accord et fixe le montant du loyer à 430 €/mois charges non comprises et demande 1 mois de caution.

Délibération n° 2026/25 portant sur la location du logement de la mairie.

COMPTE-RENDU DE REUNIONS

Mr Le Maire fait un point sur les réunions de :

- Creuse Confluence : la réunion a essentiellement porté sur le vote du budget primitif et des budgets annexes.
- SDIC (Syndicat Départemental de l'Informatique Communal) : Assemblée générale au cours de laquelle a été élu le nouveau bureau, Didier Bardet reste président ; le budget primitif a été voté.

Intervention de Christian Wouters qui a été élu 3^{ème} vice-président à Confluence Eaux.

Deux réunions ont eu lieu :

- le 11 mai : élection des membres du bureau suivie du vote du budget
- fin mai : visite de la nouvelle station d'épuration à Evaux-les-Bains suivie d'une rencontre avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Intervention de Sylviane CONGNART et Philippe LETOURNEUX : délégués au SDEC (Syndicat des Energies de la Creuse) - Réunion à Viersat le 13 mai :

- présentation du SDEC et des aides aux collectivités
- réfection sur l'autoconsommation
- budget de 18 millions d'euros
- 4271 kms de réseaux base tension dont 22 % d'enfouis et 6700 kms de réseaux haute tension.

Intervention de Philippe Letourneux : membre du bureau syndical

- réunion à Sainte-Feyre le 22 mai : mise en place du bureau, Mr André Mavignier reste président, 12 délégués ont été élus pour former le bureau syndical.

Intervention de Sandrine Tilleul, 1^{ère} vice-présidente du SIAG du RPI Bord St Georges, Lavaufranche, Soumans.

Une visite de l'école a eu lieu avec Paul Talio, Directeur Général Adjoint de Creuse Confluence et Laurent Piolet, vice-président en charge de l'école à Creuse Confluence ; un point a été fait sur les travaux à réaliser ainsi que sur la construction du préau.

Distribution du bulletin municipal

En vue de la distribution du bulletin municipal, Mr Le Maire demande à chaque conseiller d'indiquer les villages qu'il souhaite distribuer, une liste est ainsi constituée.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 19 juin à 19 h et portera essentiellement sur le choix des entreprises pour la construction de l'annexe des ateliers municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50.

Le Président,
J.C. PARNIERE

La secrétaire,
S. TILLEUL